

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 21.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.5 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



NOTRE BALANCE COMMERCIALE : La direction des Douanes a communiqué le tableau comparatif, en valeur et en tonnage, de nos importations et exportations pour les huit premiers mois de 1931. Le déficit atteint plus de 9 milliards de francs. Français, achetez des produits français, des machines françaises, pour aider à rétablir notre balance.

VINS GRECS : Le « Journal Officiel » a publié un décret autorisant l'importation des vins grecs, blancs et rosés, destinés à être mis en vente après mélange avec des vins français et répondant aux conditions prévues par le décret du 2 Août 1931 sur les coupages.

LE PRIX DU LAIT A PARIS vient d'être porté de 1 fr. 50 à 1 fr. 60 le litre, au détail. Cette augmentation est justifiée par la diminution de la production à l'entrée de l'automne et par les conditions atmosphériques défavorables.

L'EXPOSITION NATIONALE HORTICOLE d'automne consacrée aux chrysanthèmes, fruits, arbres fruitiers, plantes de pleine terre fleuries, orchidées, légumes, beaux-arts et industries horticoles, se tiendra à Paris, au Cours-la-Reine, du 30 octobre au 8 novembre inclus. Pour exposer, s'adresser au siège de la Société, 84, rue de Grenelle, Paris, 7.

CONTRE LE RAT : Du 1 au 12 Octobre se tiendra à Paris, une deuxième Conférence Internationale du Rat, dans le but d'organiser une croisade universelle, contre l'un des pires ennemis de l'humanité, agent redoutable des maladies contagieuses et qui cause des centaines de millions de déprédations chaque année. Le Comité est présidé par les professeurs Calmette et Marchoux, de l'Institut Pasteur.

LE XV^e CONGRES NATIONAL DES SYNDICATS AGRICOLES

Le Congrès National des Syndicats agricoles, qui se tient tous les deux ans sur un point différent du territoire, aura lieu, cette année, à Lille, les 6, 7 et 8 novembre prochain.

Il sera placé sous la présidence d'honneur de MM. Pierre Laval, président du Conseil des ministres ; André Tardieu, ministre de l'Agriculture ; Landry, ministre du Travail ; P.-E. Flaudin, ministre des Finances ; Deligne, ministre des Travaux publics, et sous le patronage de nombreuses personnalités.

SI CHACUN D'ENTRE-VOUS PRESENTAIT UN ADHERENT, NOUS DOUBLERIONS NOS MOYENS D'ACTION ET NOUS POURRIONS RENDRE CE JOURNAL PLUS INTERESSANT.



— Voulez-vous inviter... six fois consommé déjà et vous ne cessez pas !
— Mieux le juge, je ne veux pas demander d'indemnité comme chômeur. Je tiens à continuer à travailler.

Confédération Générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest

Faire de bon Vin

Nous n'avons jamais cessé de signaler aux Vignerons du Pays Nantais, l'importance de cet adage « Faire de Bon Vin ». Notre vignoble ne pourra lutter contre les vignes industrielles du Midi et de l'Algérie que par la qualité et par le caractère local de ses produits. Le consommateur doit plus par plaisir que par devoir.

Si jusqu'ici, 1931 a été une année peu favorable, les belles journées que nous traversons sont excellentes. Si la pluie ne revient pas, nous pouvons espérer récolter un Muscadet et un Gros plant de qualité.

Profitez donc de cette belle arrière-saison ; vendangeons le plus tard possible. On était samedi des vendangeurs pour la dernière semaine de septembre, et de vieux négociants acheteurs de notre vin m'ont fait part de leur émoi. C'est trop tôt. On ne peut que gagner à attendre la maturation complète, même la surmaturation des raisins.

La pourriture grise (botrytis cinerea) est une maladie qui se développe, quant à la Cochylis, chacun sait qu'à partir du 25 septembre elle n'est plus à craindre, elle s'endort et se chrysalise. Il ne restera que quelques Eudemis retardataires, peu dangereux. Chaque jour de beau temps, la terre se dessèche, le raisin mûrit, la qualité augmente.

« Faire de bon vin » pour maintenir notre réputation locale. Pour cela, vendanger tard.

Le temps travaille pour les Vignerons !

DE CAMIRAN,
Vice-Président à la Confédération Générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest.

En 2^e Page : LES LAUREATS DES CONCOURS CULTURAUX

Le Sucrage

Le sucrage est réglementé par les lois de 1903, 1905, 1907, 1925 et 1929, dont les dispositions peuvent être ainsi résumées.

Quiconque veut ajouter du sucre à la vendange doit en faire la déclaration trois jours au moins à l'avance, à la recette buraliste des contributions indirectes.

Quiconque désire avoir, — en même temps que des vins destinés à la vente des vendanges, moutis, lies ou marcs de raisins, — une quantité de sucre supérieure à 25 kilos, est tenu d'en faire préalablement la déclaration et de fournir des justifications d'emploi.

L'emploi du sucre en vinification ne peut avoir lieu que pendant la période des vendanges, telle qu'elle est fixée par arrêté préfectoral.

La quantité de sucre ajoutée ne peut être supérieure à neuf kilos par trois hectolitres de vendange, ni à deux cents kilos par hectare de vigne en production.

Le sucrage ne peut porter sur des moutis ou vendanges issus d'hybrides producteurs directs plantés après le 4 août 1929.

Des pénalités sévères répriment le sucrage clandestin.

Nous ne saurions trop recommander aux viticulteurs de se mettre en règle avec les lois sur le sucrage et de faire les déclarations prescrites.

Pour les vins de seconde cuvée destinés à la consommation familiale, la quantité de sucre est limitée à 20 kilos par membre de la famille et par domestique attaché à la personne, à 20 kilos par trois hectolitres de vendanges récoltées et à 200 kilos par exploitation.

La fabrication des piquettes reste autorisée pour la consommation familiale, jusqu'à concurrence de 40 hectolitres par exploitation.

Confédération Générale des Producteurs de Fruits à Cidre

LE MARCHÉ DES POMMES

« L'Agriculture du Pays d'Auge », dans son numéro du 10 septembre, s'exprimait ainsi qu'il suit :

« Il n'est guère brillant le prix des pommes et s'il se maintient aussi rudement bas, il est probable qu'on ne verra guère de voitures prendre le chemin de la distillerie ou de la brasserie.

» Devant la manœuvre des industriels, notre meilleure tactique doit être de ne pas vendre. Les caves sont vides : Faisons du bon cidre !

» D'ailleurs il est un facteur extrêmement favorable pour notre Pays d'Auge : c'est l'activité de l'Union d'Exportateurs précisément créée cette année pour répondre aux menaces d'étranglement que nous connaissons dès ce moment. »

Nous lisons d'autre part dans le « Moniteur Vinicole » du 16 septembre qu'à Saint-Lô il est question de former un groupement d'achat pour l'exportation des pommes en Angleterre.

Ainsi il semble que les producteurs sont décidés à se défendre contre la culture du Pays d'Auge et qui est désormais connue dans tous les lieux de production sous le titre de « Consortium des distillateurs ». L'effort de l'Union d'Exportateurs, dit-on, l'œuvre de cette coalition qui, par ce moyen, tenterait d'acheter les pommes à cidre au prix le plus bas possible. En outre, on affirme dans certains milieux que le « Consortium des distillateurs », par la rarefaction concertée des achats, est décidé à imposer ses cours à la culture pour assurer aux distilleries industrielles une marge de frais de fabrication de 300 à 350 francs par hectolitre d'alcool pur.

Nous ne savons pas si la coalition industrielle réussira à mener ses projets à bon fin car les Pouvoirs publics seront peut-être amenés à veiller à la stricte application des lois (délit de coalition prévu par le Code pénal). Mais il est clair que si elle réussit à s'assurer sur le dos des cultivateurs une marge de 300 francs de frais de fabrication, il sera écrit l'année prochaine une vingtaine de distilleries coopératives agricoles. (Il y en a déjà une dizaine).

Pour le moment, quelle que soit la situation du marché, la Confédération générale des producteurs de fruits à cidre estime que la politique à suivre reste inchangée :

1^o) Les caves sont vides : faire du cidre, soigner la fabrication ;

2^o) Récolter dans les meilleures conditions possibles, compte tenu des possibilités de main-d'œuvre et alimenter le marché en répartissant les offres sur l'ensemble de la campagne.

Soignez vos Blés

La plupart des blés 1931 sont humides et la minoterie a grand peine à les moudre. Aussi n'achetez-les qu'au fur et à mesure de ses besoins immédiats.

Le Syndicat de la meunerie locale nous invite instamment à faire tout notre possible pour soigner nos grains, et les faire sécher en les remuant énergiquement sur le plancher des greniers.

Il y va de notre intérêt. Les blés humides n'ont pas de poids spécifique. Nous avons vu des froments très propres et très beaux qui, à cause de leur humidité, ne donnaient que 68 à la trémie conique !

Les meuniers achètent, prix de base 72 ou 73 kilos avec réfaction en plus ou moins, suivant la densité du grain. Donc si l'on perd des kilos de blé au séchage, on y gagne par l'augmentation du prix.

Faire des blés marchands est urgent en ce moment-ci, afin d'approvisionner régulièrement les moulins locaux.

Un Brin de Causette...

Des amis m'ont reproché de point avoir assez raconté mon voyage à l'Exposition Coloniale. Que voulez-vous que le père Jeannot raconte de plus ? sur tout que ces p'tites causettes doivent rester agricoles, avant tout, et qui veulent point vous parler des attractions, des illuminations, ni de l'art nègre... pour pas qu'on l'accuse, après, de détourner nos jeunes gens vers les colonies. Ah ! dame, non !

J'ai tout d'même vous dire que, pour 2 francs, j'en ai fait le tour du jardin zoologique à l'Exposition et qui y avait une foule de monde qui se pressions autour des animaux. Les singes, sur une montagne de rochers attirèrent le plus les curieux, qui rigolaient à les voir faire des galipettes et tout plein de... singeries. Y se flanquaient des râclées, s'mettant le derrière en sang et pis après y se cherchaient les pueces, l'un l'autre, comme des bons copains. Si l'homme descend du singe, pour l'instant.

Dans un autre parc, trois grandes girafes, avec des taches café au lait et deux p'tites cornes sur la tête, se gratifiaient contre un arbre. Ces bêtes-là n'ont pas de cri ; paraît qu'elles sont muettes, mais elles ont l'avantage de ne jamais se laisser monter le cou — car elles l'ont bien assez long comme ça. Avec elles voisinaient des autruches, avec leur grande tête d'oie et j'y voyais ben des dames qu'auraient ben voulu leur chipper une plume, pour mettre sur leur chapeau. Ce que c'est que la mode tout d'même !

Les lions, sur leurs rochers, rouillaient au soleil — au pâle soleil parisien — comme des grands chats, ce qui désappointait les gosses, qu'auraient voulu les voir se battre, ou pousser leurs cris de fauves, en montrant leurs belles dents. Après tout, les lions finissent par se civiliser comme les autres. C'est pu drôle. Le vent de la paix aurait-il soufflé jusqu'au fond de la jungle ?

Les éléphants avaient itou leurs admirateurs, ben qui n'avançaient que de deux mètres à la minute. Y en avait trois gros et un tout p'tit. Tout le monde disant que c'était le père, la mère et l'enfant, sans oublier le grand-père, le plus ridé, qui pesait 6.500 kilos. Mais un gardien m'a confié, tout bas, que ça n'étaient que des femelles, sauf le jeune, un mâle de six semaines, déjà costaud, qui s'envoyait du sable sur le dos, avec sa trompe, pour chasser les mouches.

J'entendais des gens qui discutaient justement sur le poids des quadrupèdes et leur croissance :

— Tu vois, que disait un Parisien à sa moitié, en montrant l'éléphant, quand Toto avait six semaines, y ne pesait pas si lourd ! C'est drôle comme les animaux grossissent plus vite que l'homme.

— C'est vrai, mon vieux Julot. On prétend que les mammifères qui grossissent le plus rapidement, ce sont les chiens, les cochons et les lions ?

J'n'ont point entendu la suite de cette conversation, rapport à la bousculade et aux gens qui m'écrasèrent les doigts de pieds... sans ça j'aurais été de mon petit mot : — Pour sûr, l'homme c'est celui qui gagne le moins vite en poids. Un kilo d'enfant, en un mois, ne devient que 1 kil. 250 ; un kilo de chien devient 6 kilos en trente jours ; un kilo de porclet, 5 kil. 700, et un kilo de lapin, 12 kilos.

On dit qu'un kilo d'enfant se transforme en 25 kilos d'homme adulte. Alors, on serait placé entre le chien et le bœuf ? C'étaient p't'être point très flatteur comme comparaisons... mais après tout c'est le Créateur qui nous a fait comme ça et on ne s'en trouve point pu mal !

MAITRE JEANNOT.

Nos Producteurs de Chanvre

attendent impatiemment la Prime qui leur a été promise

Les Producteurs de Lin viennent enfin d'obtenir satisfaction, pour l'obtention de la prime à la production et nous ne pouvons que nous en réjouir. Cette culture, quoique n'intéressant que 30.000 hectares, n'en a pas moins une importance vitale pour notre pays.

Mais il est aussi une autre culture

crise. Pour des causes identiques et pour des raisons d'ordre général et d'ordre supérieur, elles ont droit à une protection analogue. Le chanvre a figure de parent pauvre, mais ce n'est pas une raison suffisante pour réserver toutes les faveurs au lin et pour ne pas englober le chanvre dans la même protection.

tats satisfaisants. Les producteurs ne demandent qu'à faire un effort de ce côté, pour essayer de diminuer leurs prix de revient et s'organiser en coopératives de broyage-teillage, en coopératives de ventes de la filasse, mais que l'Etat les aide actuellement à sortir de cette impasse en leur accordant cette prime à la production.

Le Sénat, au début de mars dernier, avait adopté dans son ordre du jour, que les cultivateurs de LIN ET DE CHANVRE obtiennent des primes, prélevées sur le budget général. M. TARDIEU avait approuvé d'englober dans cette même protection ces deux catégories de producteurs.

Un projet nous accordait alors 10 millions de primes... mais il fut rejeté par la Commission des Finances de la Chambre.

A la suite de ce rejet, chez M. Tardieu, le 5 juillet, et demandèrent de bien vouloir provoquer dès la rentrée du Parlement, la mise en discussion du projet rejeté.

Le Ministre de l'Agriculture leur donna l'assurance formelle qu'il leur serait fait dès la rentrée d'Octobre ou Novembre.

Notre Association des Producteurs de Chanvre de la Loire-Inférieure va adresser une nouvelle requête à tous les Parlementaires du département. Souhaitons que les autres Associations agissent de même et qu'enfin notre cri d'alarme soit entendu !

R. FAIVRE.



Le rouissage du chanvre en Loire — Au fond, vue d'un barrage. (Photos Syndicat)

celle du chanvre — dont l'importance technique et économique a été maintes fois démontrée, qui intéresse de nombreux cultivateurs de la Sarthe, de l'Anjou, de la Loire-Inférieure et d'autres régions, et qui tend de plus en plus à disparaître, en raison des cours de misère de ces dernières années. Nous sommes concurrencés par les chanvres étrangers, notamment les chanvres du Piémont. Nos producteurs, grevés de lourdes charges de main-d'œuvre et frais divers, non protégés par un tarif douanier, ne peuvent soutenir cette lutte ; aussi abandonnent-ils complètement cette culture.

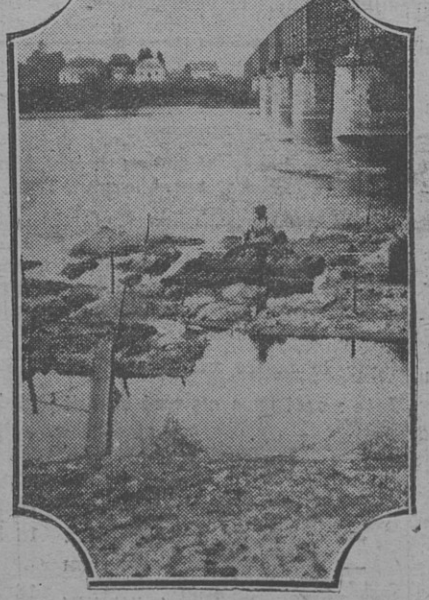
Dans notre Vallée de la Loire, les frais de production peuvent être évalués à près de 8.000 francs l'hectare, pour une récolte moyenne de 1.300 kilos de filasse, ce qui revient à 615 francs environ par 100 kilos. Or, beaucoup de producteurs se sont vus dans l'obligation d'écouler leurs stocks à un cours voisin de 300 fr. ! On juge du déficit laissé au producteur et de son découragement !

Nous n'apprenons rien, en rappelant que les travaux d'arrachage du chanvre à la main, de rouissage en rivière, de séchage et de teillage, sont très délicats et surtout très pénibles. Il devient de plus en plus difficile de se procurer de la main-d'œuvre pour ce genre d'opérations, qui répugnent à beaucoup. Seuls les petits producteurs, utilisant la main-

œuvre familiale peuvent accomplir aujourd'hui cette rude besogne.

Le problème du chanvre est étroitement lié à celui du lin. Ces deux plantes textiles traversent la même

Sortie du chanvre de l'eau — Vue prise au Pont de Thonard



Sortie du chanvre de l'eau — Vue prise au Pont de Thonard

d'œuvre familiale peuvent accomplir aujourd'hui cette rude besogne.

Le problème du chanvre est étroitement lié à celui du lin. Ces deux plantes textiles traversent la même

Contre le Doryphore

Pour obtempérer aux vœux émis par le Ministre de l'Agriculture et dans l'attente que d'énergiques mesures soient prises, pour enrayer la progression du doryphore, nous suspendons les articles que nous nous proposons d'insérer à cette place, dans le Bulletin.

Toute campagne, ou polémique de presse pourrait être actuellement réjudiciaire aux intérêts des producteurs et exportateurs de pommes de terre. Nos lecteurs liront dans notre prochain numéro le texte du nouvel Arrêté Préfectoral que nous avons pu faire passer plus tôt, à notre grand regret.

Nous reproduisons, ci-dessous, la lettre que vient de nous adresser M. VINET PÈRE, ancien président de la Fédération des Maraîchers du Nantais, Commandeur du Mérite Agricole, qui nous soumet de justes réflexions au sujet du Doryphore. Au nom de tous, nous l'en remercions bien vivement.

R. F.

Monsieur le Directeur,
J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, dans votre Bulletin du 19 septembre, votre article sur le « Doryphore ». Il est surprenant que depuis l'apparition du Doryphore, en 1922, on n'ait pas pris de plus grandes mesures pour faire connaître d'avantage ce dangereux insecte, que l'on ait pas fait connaître la façon dont il se propage et les époques de ses évolutions, ce n'est pas en faisant le secret sur son apparition que l'on entravera sa multiplication, au contraire, il me semble qu'il eût été beaucoup plus efficace de le faire connaître à l'avance par des tracts, gravures en couleur de l'insecte avec indications des formes, de son évolution et les remèdes les plus urgents et les formules les plus pratiques pour leurs traitements, les torts que peut causer à la culture un insecte si redoutable pour la culture des solanées, et les entraves que cela peut causer au commerce d'exportation, en un moment de crise éco-

nomique comme celle que nous traversons, où presque tous les Etats s'entourent de tarifs prohibitifs, et où tout sujet est bon pour en justifier l'application.

La population de la Loire-Inférieure qui est essentiellement agricole et horticole, et qui fait tous ses efforts pour être à la hauteur du progrès ne reculerait pas devant l'effort qu'il faudrait accomplir pour lutter contre l'invasion d'un ennemi aussi dangereux.

Nous avons à la Direction des Services Agricoles un directeur actif et intelligent qui est tout désigné pour cette lutte sans merci. Contre une pareille invasion qui nous menace, il ne saurait exister de « zone rouge », et le meilleur remède, à mon avis, est d'intensifier la propagande, non seulement des tracts devraient être mis à la disposition de tous les Comités agricoles, des groupements maraîchers, mais aussi et principalement dans les écoles rurales de garçons et de filles, c'est par là surtout que l'on fera de bonne vulgarisation. Que le Directeur des Services Agricoles ait à sa disposition les matières premières pour procéder aux premiers traitements dès les premières traces de l'apparition, afin que l'on puisse, sans formalités administratives qui ne sont qu'une entrave et une perte de temps précieux pour le cultivateur, faire des traitements opportuns.

Je ne connais pas les mœurs du Doryphore, mais il me semble qu'elles doivent avoir une certaine analogie avec le phylloxéra, et que, à l'automne, l'insecte migrant voyage en bande comme des essaims d'abeilles, mais en masses beaucoup plus considérables; il m'a été donné, au moment de l'invasion du phylloxéra, de constater ces passages d'insectes que l'on pouvait comparer à un nuage floconneux peu dense de plusieurs mètres de large et qui passait à une faible hauteur, deux à trois mètres et même moins. Ces insectes sont si légers qu'ils sont entraînés par le vent, ce qui, en rend la lutte encore plus difficile, et si l'ensemençage était fait comme je dis ci-dessus, dans les écoles rurales, les enfants pourraient, pendant leurs pérégrinations, être des agents précieux de renseignements sur le passage de ces colonies d'insectes, renseignements qui pourraient être transmis par les soins des instituteurs.

faire faire des traitements préventifs au moment opportun sur toutes les solanées environnantes.

Telles sont, à mon humble avis, les premières et les plus impérieuses des mesures à prendre et qui seraient envisagées favorablement par tous les cultivateurs.

Un ami de la terre,
L. VINET père.

La Situation Laitière

Le mardi 25 août, M. André Tardieu, ministre de l'Agriculture, a reçu M. de Crazeaux, président de la Fédération Nationale des Coopératives Laitières, et M. Achard, secrétaire de la Confédération Générale des Producteurs de lait, qui lui ont exposé la situation actuelle des producteurs de lait et le danger que présente pour la stabilité de nos marchés de produits laitiers, l'augmentation incessante des importations de produits étrangers ainsi que les perspectives du marché international pour l'hiver prochain.

Les représentants des coopératives laitières ont demandé au ministre de l'Agriculture de procéder à un relèvement de la protection douanière sur les principaux produits laitiers conformément aux demandes de la Confédération Générale des Producteurs de lait et à la mise au point de toute la législation tendant à protéger les produits laitiers soit contre la concurrence étrangère, soit contre les produits d'imitation.

Nous publions prochainement une étude complète des divers problèmes qui doivent retenir l'attention des producteurs de lait.

Nous devons signaler dès aujourd'hui le danger des importations considérables de beurre depuis le début de l'année et la nécessité plus grande que jamais d'un relèvement important des droits de douane sur ces produits si nous ne voulons pas subir, au cours de l'automne et de l'hiver 1931-1932, une crise sans précédent dans les régions beurrières, crise dont les répercussions se feront obligatoirement sentir d'abord dans les régions de production de lait.

Tous les producteurs de lait doivent profiter des vacances des parlementaires pour attirer l'attention de leurs députés et de leurs sénateurs d'une manière directe sur les dangers de la crise et sur l'urgence des remèdes à y appliquer.

Concours Cultureux

organisés par l'Office Agricole, en 1931

RAPPORT DE LA COMMISSION

Les exploitations admises à se présenter aux Concours pour les prix cultureux en 1931 sont comprises dans les cantons de Paimbœuf, Bourgneuf-en-Retz, Le Pellerin, Pornic, Saint-Père-en-Retz, Legé, Machecoul et Saint-Philbert-de-Grandlieu.

Les exploitations ont été visitées par la Commission, qui comprenait : MM. Le Quen d'Entremesse, propriétaire à Bellière, Malville; Vicomte de l'Épinay, propriétaire; A. Chaquin, directeur des Services agricoles; R. Merlant, professeur d'agriculture.

La Commission a été heureuse de rencontrer chez la plupart des concurrents le vif désir de suivre les meilleures méthodes conduisant aux progrès à réaliser dans l'exploitation du sol; emploi plus étendu et mieux raisonné des engrais, recherche des semences sélectionnées de variétés de blés adaptées à la région, sélection plus sévère des reproducteurs de la race bovine.

L'Office agricole a porté son attention sur ces trois points et il a été permis à l'un des membres de la Commission qui avait parcouru la même région en 1929, de reconnaître que des progrès ont été accomplis par les cultivateurs et que leur attention est tenue en éveil.

La conduite générale des exploitations, surtout quand le cultivateur travaille avec le concours de ses fils ou de ses gendres, fait ressortir l'amour inné du métier rural qui l'anime, et le désir de profiter des avis qui lui sont donnés. Progressivement l'esprit de recherche se substitue à celui de la crainte de ce qui est nouveau.

L'exemple donné par ceux qui utilisent les engrais et les semences sélectionnées porte ses fruits dans la production végétale et des primes aux reproducteurs dans la production animale.

Les récompenses suivantes ont été accordées sur la proposition de la Commission et après délibération du Conseil de l'Office agricole.

GRANDE CULTURE

1^{er} prix, 800 fr. : M. Auguste Morant, la Pichonnais, Saint-Père-en-Retz.

2^e prix, 700 fr. : M. Fr. Chauvet, la Jolivière, Saint-Hilaire-de-Chaléons.

3^e prix, 600 fr. : M. E. Veillard, la Haie-Angébaud de Saint-Philbert-de-Grandlieu.

4^e prix, 500 fr. : M. Aug. Loquin, Marais-Gautier, Saint-Père-en-Retz.

5^e prix, 400 fr. : M. Jean Giraudeau, la Touquetière, Saint-Philbert-de-Grandlieu.

6^e prix, 300 fr. : M. Pierre Thomas, la Jeune-Brettonnière, Port-Saint-Père.

7^e prix, 200 fr. : M. Aug. Loquin, Marais-Gautier, Saint-Père-en-Retz.

8^e prix, 100 fr. : M. Aug. Loquin, Marais-Gautier, Saint-Père-en-Retz.

9^e prix, 50 fr. : M. Aug. Loquin, Marais-Gautier, Saint-Père-en-Retz.

10^e prix, 25 fr. : M. Aug. Loquin, Marais-Gautier, Saint-Père-en-Retz.

11^e prix, 10 fr. : M. Aug. Loquin, Marais-Gautier, Saint-Père-en-Retz.

12^e prix, 5 fr. : M. Aug. Loquin, Marais-Gautier, Saint-Père-en-Retz.

13^e prix, 2 fr. : M. Aug. Loquin, Marais-Gautier, Saint-Père-en-Retz.

14^e prix, 1 fr. : M. Aug. Loquin, Marais-Gautier, Saint-Père-en-Retz.

15^e prix, 0 fr. : M. Aug. Loquin, Marais-Gautier, Saint-Père-en-Retz.

M. Léon Moreau exploite à titre de fermier une étendue de 37 hectares, dont 17 en prairies naturelles. Sur des terres en général légères et peu fertiles, a présenté de belles cultures de blé en Japhet et Vilmorin 23. Fumures à la fois complètes et équilibrées sur toutes cultures. Bon bétail normand très soigneusement sélectionné.

M. Jean Giraudeau cultive 28 hectares comme fermier. Il présente notamment de bonnes cultures de blé sélectionnées ayant reçu les engrais appropriés. Les plantes sarclées sont bien faites. Elevage bovin de croisement comprenant 7 vaches et 12 élèves avec quatre bons bœufs de travail.

M. Pierre Thomas fait valoir comme fermier une étendue de 46 hectares, dont 21 en prairies naturelles et herbagères. Belles cultures de froment, en Hybride des Alliés, Vilmorin 23 et Japhet. Fumures bien combinées.

Elevage bovin de race Nantaise comprenant 8 vaches, 15 élèves, 4 bœufs, amélioré par une sélection continue des reproducteurs mâles et femelles.

8^e prix, 400 fr. : M. Picot Clément, la Barillière de Corsept, Est propriétaire d'un domaine de 22 hectares dans lequel il a opéré des améliorations importantes à ses bâtiments d'exploitation.

9^e prix, 300 fr. : M. J.-M. Péau, la Faucherie, Touvois : Est métayer d'une exploitation de 29 hectares. Bonnes cultures de blé Japhet et Rouge de Bordeaux rationnellement fumées. Elevage de croisement charolais avec un assez bon taureau d'origine.

10^e prix, 200 fr. : M. Julien Foucher, la Chauvelais, Trossay.

11^e prix, 150 fr. : M. François Pacaud, la Tinaudière, Sainte-Pazanne.

12^e prix, 100 fr. : M. Marcel Bichon, la Genonville, Vne.

Prix de Spécialités

100 fr. : M. Yvon, la Piorrière, Port-Saint-Père : Améliorations de bâtiments.

100 fr. : M. Ph. Avril, la Meulie, Bourgneuf-en-Retz : Matériel d'exploitation bien aménagé.

100 fr. : M. Henri Gourbil, le Recrédit, Saint-Mars-de-Coutais : Culture de vignoble et pépinières d'hybrides, producteurs directs.

PETITE CULTURE

1^{er} prix, 500 fr. : M. Henri Neveux, la Thuillière, à la Chevrolière, est propriétaire d'un domaine de 18 hectares, a amélioré ses bâtiments, en partie reconstruits par lui-même. Agriculteur industrieux, il utilise une terre pour la réparation de son outillage. Il a amélioré ses chemins d'exploitation, réaménagé ses champs; c'est un grand remueur de terres. Ses cultures sont bonnes, il utilise rationnellement les engrais.

2^e prix, 450 fr. : M. Pierre Guilbaud, les Vignes, Sainte-Pazanne.

3^e prix, 400 fr. : M. Aug. Guibert, la Roussière, Saint-Philbert.

4^e prix, 350 fr. : M. Deniaud René, au Petit-Paimbœuf, Paimbœuf.

5^e prix, 300 fr. : M. Orieux Léon, l'Épine-Fleurie, Port-Saint-Père.

6^e prix, 200 fr. : M. Alexandre Chiffoleau, Vignais, Machecoul.

Prix de Spécialités

150 fr. : M. Aug. Fillaud, Bois-Gautier, Paimbœuf : Cultures soignées de ses vignes.

100 fr. : M. J. Joseph Amiaud, la Bénaud, Saint-Jean-de-Corcoué : Bons essais de pommes de terre en tubercules germés et non germés.

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie ! Double couture, coins renforcés, câbles enivre tous les mètres, 150 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques complètes, marchandises départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné : Jute : vert gras ou vert enduit 11 50 Lin et Jute : vert gras..... 12 60

Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou..... 16 30 N° 2 vert gras..... 18 35 N° 3 vert gras ou cachou..... 18 35 N° 4 vert gras..... 20 50

Coton : N° 1 vert enduit... 15 75 N° 2 vert gras ou cachou..... 17 30 N° 3 vert gras..... 19 40 N° 4 vert gras..... 20 50

Passer les commandes au Syndicat.

COMMENT AMÉLIORER LES MOUTS

L'état de la vendange cette année est très irrégulier. Un fait cependant se dégage très nettement. Tout d'abord ce sont les vignes âgées peu vigoureuses, peu fumées qui ont conservé tous leurs fruits. Au contraire dans les vignes jeunes (de 7 à 8 ans) au feuillage épais, la coulure a fait des ravages sérieux. Les grappes sont petites et les grains tombent au moindre choc.

D'autre part, les pluies continuelles ont gonflé le raisin. Il y a à craindre — si le soleil veut bien se montrer — l'éclatement des grains et le développement de la pourriture grise. Insistons donc sur trois opérations : le tanisage, le sulfatage et le levage.

Le tanisage en vinification complète les diverses opérations que l'on a fait subir au mout. Apporté dans les vins blancs, le tanin aide à leur clarification. Il coagule les albuminoïdes et les gélinites et forme par précipitation des tannates d'albumine et de gélatine qui entraînent les impuretés restées en suspension dans le liquide.

Dans les vins rouges, l'addition de tanin favorise la dissolution de la matière colorante qui devient plus stable.

C'est surtout lorsque la vendange est trop mûre qu'il y a lieu d'ajouter à la cuve ou au pressoir 10 à 15 grammes de tanin par hectolitre. Sur le vin fait, cette opération est plus délicate et demande quelques précautions dans le choix et l'emploi de la matière.

Les tanins employés se rapprochent des tanins du vin. Ce sont des poudres extraites de différentes essences et surtout de leurs écorces. Il existe dans le commerce, trois sortes de tanins :

1^{er} Tanins à l'eau ;
2^e Tanins à l'alcool ;
3^e Tanins à l'éther.

La troisième catégorie laisse souvent dans les vins une petite odeur d'éther très perceptible. Ces tanins

aiguillés donnent assez souvent de bons résultats. Mais les meilleurs sont, sans aucun doute, les tanins à l'alcool. Ils sont les plus purs et les viticulteurs ne doivent pas chercher à réaliser une économie dans l'achat de ces produits. Le bon tanin est blanc, spongieux et donne, dissous dans l'eau-de-vie ou l'alcool, une solution jaune pâle bien limpide, laissant un faible dépôt. Les tanins inférieurs, au contraire, produisent des dépôts grumeleux.

L'emploi du tanin est une opération très simple. Soluble dans l'eau ou l'alcool, ce produit peut être ajouté dans le mout ou le vin. Pour taniser un foudre de vin ou une pièce, il est bon de faire dissoudre au préalable tout le tanin nécessaire au traitement dans une faible quantité de liquide. Puis, le tanin étant dissous, on verse dans le foudre le vin du cuvier ou de la comporte et on brasse le tout pour bien mélanger.

S'il s'agit de taniser de la vendange, il est préférable d'introduire le tanin dans l'eau alcoolisée ou dans le mout. Au contact de l'oxygène de l'air, la dissolution du tanin dans l'eau brunit très vite. Le mieux est d'opérer dans du mout en pleine fermentation. Cette pratique permet de conserver une certaine réserve, qui peut servir plusieurs jours à arroser les raisins. L'acide carbonique empêche, en effet, l'oxydation. On ne saurait trop recommander l'emploi du tanin car il existe, dans chaque région viticole, une certaine quantité de vins faibles, insuffisamment constitués, atteints de grasse ou autres maladies qui viennent déprécier les meilleurs produits sur le marché.

Le sulfatage de la vendange aura cette année, une importance considérable. La température, en effet, ne va permettre de récolter que des raisins peu abondants et peu sains. Rappelons donc que l'acide sulfureux ou plus exactement l'anhydride

de sulfureux a un pouvoir sélectif, coagulant, débarrassant. C'est en outre un antiseptique.

Pratiquement, pour obtenir une bonne sélection des levures, il faut employer de 7 à 10 grammes d'acide sulfureux par hectolitre pour les vins rouges, soit 15 à 20 grammes de métabisulfite de potasse. Ces doses sont excessivement variables, suivant l'état du raisin qui a produit le mout. L'addition d'acide sulfureux à la vendange provoque toujours un certain retard, plus ou moins long, qu'il est facile de faire disparaître en employant des levains actifs.

On utilise les mèches soufrées, l'acide sulfureux gazeux, les bisulfites alcalins (métabisulfite de potasse), ainsi que des solutions nutritives sulfureuses. Le métabisulfite de potasse doit avoir la préférence en raison de sa grande commodité d'emploi. L'anhydride sulfureux liquide livré en tubes en acier relativement gros, est généralement utilisé par les coopératives viticoles ou les gros producteurs.

Le levage avec des levures sélectionnées achetées au dehors ou des levures indigènes provenant d'un pied de cuve constitue l'opération complémentaire du sulfatage. Dans les années ensoleillées il vaut certainement mieux fabriquer un pied de cuve que l'on stérilise avec l'anhydride sulfureux, puis semer les diverses cuves avec du mout en pleine fermentation provenant du levain.

Lorsque le vin est fait, il est souvent indispensable de le clarifier. La clarification par collage naturel n'est pas toujours très facile. On a souvent recours à la clarification artificielle provoquant la précipitation des matières pectiques gommeuses qui restent toujours en suspension dans le milieu.

Le collage des vins exige au préalable l'arrêt complet de la fermentation. C'est pour cette raison qu'il est tout indiqué de faire précéder

l'opération d'un apport très léger d'anhydride sulfureux. En outre, les vins à coller doivent être sains. Tout vin malade, atteint d'accescence de pousse, de tournee, dégage dans le milieu du gaz carbonique qui s'oppose à la prise de colle.

Il faut donc guérir le vin avant de le coller, employer des colles préparées à la gélatine ou à l'albumine, du fait même à la dose d'un demi-litre par hectolitre, opérer par beau temps ou par journée froide, et refermer le récipient après collage.

Gabriel BUCHET,

Directeur des Services agricoles du Loire-et-Cher

Sucre pour Vendange

Nous pouvons fournir à nos adhérents, dans d'excellentes conditions, du sucre cristallisé, premier jet, pour vendange, par sac de 80 kilos, sans détail.

Nous consulter au Syndicat.

Produits Œnologiques

Poudre S. D. H., la boîte dose. 10 fr.
Levures Muscadet (le kilo)... 14 »
Nutros (le kilo)..... 6 65
Tanin n° 1 (le kilo)..... 44 50
Mèches Nantaises (le mille). 60 »
Mordant (le kilo)..... 13 »
Mordant en paquet (le pag.). 1 75
Carbonate de chaux (le kilo). 5 15

Nouvelle Maison de Commerce accordant des Remises à nos adhérents SUR PRÉSENTATION DE LEUR CARTE

CLISSON

PHARMACIE MENEUX, rue des Halles, à Clisson. Remise 5 %. Spécialités et Eaux Minérales exceptées.

Machines Agricoles



Moteurs Agricoles

Moteurs à essence; refroidissement par thermo-siphon ou radiateur ventilé.

MOTEURS RAPIDES destinés aux installations mobiles :

1.200 tours : Moteur 3 C.V. 2.650 fr.
Sur brouette à 2 roues... 2.950 »
Moteur 4 C.V. 2.750 »
Sur brouette à 2 roues... 3.050 »

900 t^{rs} : Moteur 3 C.V. av. socle 2.525 fr.
— 5 C.V. 3.400 »
— 7 C.V. 3.800 »
— 9/11 C.V. 4.450 »

supplément pour bac à eau et tuyauterie ou pour radiateur ventilé par courroie.

Groupe complet équipé avec radiateur sur chariot locomobile 2 roues : 5 C.V. 4.650 fr. — 7 C.V. 5.200 fr. et 9/11 C.V. 5.900 fr.

Remise aux adhérents et transport déduit sur facture.

La SERIE LENTE, simple et rustique, se recommande pour les installations fixes.

1 C.V. 5 - 600 t^{rs}. Moteur nu 2.350 fr.
Av. réservoir et tuyauterie 2.500 »
2/2,5 C.V. - 600 t^{rs}. Moteur nu 2.575 »
Av. réservoir et tuyauterie 2.720 »

3/3,5 C.V. - 600 t^{rs}. Moteur nu 3.100 »
Av. réservoir et tuyauterie 3.325 »
4/4,5 C.V. - 600 t^{rs}. Moteur nu 3.425 »
Av. réservoir et tuyauterie 3.650 »

5/6 C.V. - 450 t^{rs}. Moteur nu 4.475 »
Av. réservoir et tuyauterie 4.785 »
6/7 C.V. - 450 t^{rs}. Moteur nu 5.050 »
Av. réservoir et tuyauterie 5.420 »

8/9 C.V. - 450 t^{rs}. Moteur nu 5.775 »
Av. réservoir et tuyauterie 6.190 »
10/11 C.V. 1 cyl^r. Moteur nu 6.600 »
Av. réservoir et tuyauterie 7.140 »

10/12 C.V. 2 cyl^{rs}. Moteur nu 7.875 »
Av. réservoir et tuyauterie 8.385 »
12/14 C.V. 2 cyl^{rs}. Moteur nu 9.200 »
Av. réservoir et tuyaux. 9.870 »

Ces mêmes moteurs peuvent se livrer avec radiateur, moyennant un supplément. A partir de 5/6 C.V. se font aussi sur chariot à 2 roues ou à 4 roues avec brancards.

Supplément pour dispositif de marche au pétrole.

Remise à nos adhérents et port remboursé sur facture.

Abreuvoirs

Tous modèles. — Nous consulter.

Buanderies

En tôle d'acier de 3 mm, re craquant ni coups de feu. Chaufite plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux. Contenance supérieure sur demande.

Prix avec chaudière et couvercle galvanisée

N° Conten. Prix pointes

1 50 lit. 260 » 285 »
2 60 — 290 » 325 »
3 80 — 335 » 375 »
4 100 — 385 » 425 »
5 125 — 440 » 480 »
6 150 — 485 » 520 »

Ces prix s'entendent départ usine. Remise à nos adhérents.

Fouloirs

FOULOIRS A RAISIN, A 2 CYLINDRES CANNELÉS munis d'un ressort avec vis de réglage permettant de régler l'écrasement.

Les cylindres sont de gros diamètre et ne refusent pas le raisin.

Longueur des cylindres

Prix avec bâti

Prix sur cylindre sans pieds

30 cm. 350 fr. 275 fr.
37 — 380 — 300 —
40 — 420 — 340 —
45 — 470 — 390 —
50 — 530 — 430 —

FOULOIRS SUR CIVIERE A 1 CYLINDRE, réglage par vis, pour petite exploitation.

Cylindre 0°20..... 385 fr.
— 0°30..... 460 »

FOULOIRS MIXTES, POUR POMMES ET RAISINS, à 1 cylindre et lames. Le raisin se traite avec la trémie normale; à l'aide d'une seconde trémie, on broie les pommes. Appareil sur 4 pieds, grand volant et ressort épierreur, cylindre à lames de 0°30. Prix : 700 fr. Trémie supplémentaire : 60 fr.

Fouloirs visibles à Nantes. Prix départ usine. Remise à nos adhérents. Autres modèles sur demande.

Moulins à Pommes

MOULINS A RESSORTS, A NOIX DROITES SUR PIEDS :

N° A. 10. — Noix long. 10 cm., débit 450 kilos, à 1 volant : 488 fr.

N° A. 12. — Noix long. 12 cm., débit 800 kilos, à 1 volant : 568 fr.; à 2 volants : 650 fr.

N° A. 14. — Noix long. 14 cm., débit 1.000 kilos, pour marche au manège, à 1 volant : 575 fr.; à 2 volants : 666 fr.

N° C.M. — Noix long. 22 cm., débit 4.000 kilos, pour moteur, avec ressorts épierreurs et engrenages taillés, ce qui peut donner à l'arbre une vitesse de 200 tours par minute. Prix : 956 fr.

BROYEURS A CYLINDRE. A un seul cylindre muni de lames qui écrasent le fruit sur un dossier cannelé réglable.

Série courante :

Long. cylindre Travail Prix

10 cm. 4 à 6 H^{rs} 450 fr.
12 — 6 à 8 — 540 »
14 — 8 à 10 — 640 »

Série renforcée, avec ressort et distributeur :

Long. cylindre Travail Prix

14 cm. 10 à 15 H^{rs} 830 fr.
16 — 15 à 20 — 1.050 »
19 — 18 à 20 — 1.310 »
22 — 20 à 40 — 2.300 »

Ces prix s'entendent départ usine. Remise à nos adhérents.

Moulins à pommes à carée fonte, et autres modèles sur demande.

Hache-Herbes

Fabrication soignée. Prix départ : usine. Remise aux adhérents.

A 2 lames, volant 32 centim. 80 fr.
3 — — 45 — 98 »
4 — — 45 — 115 »

Tonneaux

Tonneaux seuls, en tôle d'acier de 3 mm, soudés, sans aucun rivet. Ils sont complets, avec rouet droit ou coudé, au choix.

Conférence Longueur Point Couverture

400 1°10 385 fr. 516 fr.
500 1°20 415 » 555 »
600 1°20 440 » 605 »
700 1°40 460 » 645 »
800 1°40 490 » 680 »

Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Pressoirs

Différents modèles des meilleures marques. Nous ne pouvons à cette place les énumérer tous. Prière de nous consulter à Nantes.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 21 Septembre 1931

ANIMAUX	Aménés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette	PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif
			1 ^{re} qual. 2 ^e qual. 3 ^e qual. extra	1 ^{re} qual. 2 ^e qual. 3 ^e qual. extra
Bœufs.....	2.282	1.842	9 70 8 60 7 30 10 70	5 82 4 71 3 65 6 63
Vaches.....	1.603	1.249	9 70 8 30 6 90 11 10	5 82 4 56 3 45 7 04
Taureaux.....	357	282	8 90 7 30 6 60 8 90	4 98 4 01 3 30 5 52
Veaux.....	1.817	1.502	12 30 10 10 9 40 13 50	7 38 5 76 5 10 8 37
Moutons.....	16.454	13.274	12 60 10 50 10 50 19 50	8 80 5 92 4 62 9 75
Porcs.....	3.091	3.091	10 42 9 28 7 10 10 72	7 30 6 30 4 90 7 50

Du Jeudi 24 Septembre 1931

ANIMAUX	Aménés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette	PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif
			1 ^{re} qual. 2 ^e qual. 3 ^e qual. extra	1 ^{re} qual. 2 ^e qual. 3 ^e qual. extra
Bœufs.....	1.451	1.390	9 50 8 40 7 10 10 50	5 70 4 62 3 55 6 50
Vaches.....	882	830	9 50 8 10 6 70 10 80	5 70 4 45 3 35 6 90
Taureaux.....	312	300	8 40 7 10 6 40 8 70	4 85 3 90 3 20 5 40
Veaux.....	1.259	1.100	12 30 10 10 9 40 13 50	7 38 5 75 5 10 8 37
Moutons.....	6.144	5.900	17 60 12 60 10 50 19 50	8 80 5 92 4 62 9 75
Porcs.....	2.463	2.463	10 44 9 28 7 10 10 72	7 30 6 30 4 90 7 50

Les bonnes Semaines

On dit souvent que les bonnes semaines préparent les bonnes récoltes, et rien n'est plus vrai.

Cette année, les circonstances n'ont pas été très favorables, et bien des cultivateurs ont rentré des blés échaudés, et des blés humides.

L'échaudage a été dû, comme il l'est souvent, à un coup de chaleur brusque survenu quand le blé en épi avait encore une grande exubérance de végétation : la chaleur provoque, quand les tiges et les feuilles sont encore gorgées de sève, une excitation anormale, que les racines ne peuvent suivre : la sève manque et le grain, mal nourri, n'atteint pas son volume normal.

Pour éviter l'échaudage, il faut hâter la végétation du blé aux périodes où la température ne risque pas d'être exagérée, c'est-à-dire en avril, mai et début de juin. Ce résultat est obtenu par l'emploi d'une bonne fumure azotée de printemps, précoce et assimilable, et à ce point de vue, le Nitrate de Soude du Chili, employé fin février ou début de mars, donne toute satisfaction : grâce à son assimilabilité immédiate, il accélère la pousse et permet au blé de faire son plein d'azote avant que n'arrive pour lui la période dangereuse de l'échaudage.

D'autre part les blés sont humides, la faute en est au temps, contre lequel on ne peut malheureusement rien, et au défaut d'outillage de nos cultivateurs : pas même un grenier convenable et en son réduit à ensacher le blé au sortir de la batteuse, dans quelque état qu'il soit.

Les semaines se présentent donc cette année sous un aspect peu engageant, et beaucoup d'agriculteurs sont obligés d'acheter leurs blés de semence : qu'ils en profitent au moins pour améliorer leurs variétés, et pour substituer à certains blés, cultivés traditionnellement sans profit, des blés à grand rendement, venant de maisons sérieuses et bien connues, pour éviter les tromperies, hélas ! si fréquentes.

C'est pas tout d'avoir de bonnes semences : il faut savoir s'en servir, c'est-à-dire qu'il faut savoir les mettre dans les meilleures conditions pour en obtenir le maximum de résultats.

Tout d'abord, on ne devrait semer aucun blé sans avoir désinfecté la semence, pour parer aux maladies cryptogamiques, comme le charbon et surtout la carie, dont les ravages se traduisent en France, tous les ans, par une perte importante.

Le meilleur procédé de désinfection des semences est l'immersion pendant une heure du grain préalablement lavé à l'eau, dans une solution de Sulfate de Cuivre à 5 pour

1.000. Après avoir retiré la semence du bain de sulfate on la sounce de chaux blutée pour neutraliser l'acidité qui l'imprègne.

On recommande aussi l'immersion dans la bouillie bordelaise (la même que celle qu'on emploie contre le mildew de la vigne), qui donne d'excellents résultats, surtout si on a eu soin de faire la bouillie un peu alcaline (c'est-à-dire avec un léger excès de chaux) et d'y ajouter 50 gr. de caséine par hectolitre ou un litre de lait écrémé, pour rendre la bouillie mouillante. De la sorte le grain est convenablement immunisé et le semis peut être fait en toute sécurité.

Nos cultivateurs commencent à être familiarisés avec la fumure du blé : rappelons-leur cependant ce que nous leur avons dit si souvent et qu'ils ont pu vérifier chaque année : la fumure doit être complète et équilibrée.

Il faut donc prévoir d'une part les besoins en acide phosphorique et en potasse, par une fumure de fond, et penser qu'au premier printemps cette fumure fondamentale devra se compléter d'un épandage en couverture de Nitrate de Soude, pour que le blé trouve dès cette époque l'azote assimilable dont il a besoin et qui lui manque.

Et dans des années comme celle-ci, où les terres incessamment lavées par des pluies ininterrompues, sont pauvres en azote, il n'est pas inutile, apport de nitrate chilien, à la dose de 50 à 75 kilos à l'hectare, pour développer la plante avant l'hiver, provoquer l'enfoncement de ses racines et la mettre ainsi en état de mieux lutter contre les intempéries de la mauvaise saison.

P. CORMIER,
Ingénieur Agronome.

Préparez bien vos Semences

Les derniers essais de l'Institut des Recherches Agronomiques ont nettement démontré que le seul traitement vraiment digne d'être conseillé, consistait à tremper les semences dans une solution de sulfate de cuivre à 1 % (1 kilo de sulfate de cuivre mis à fondre dans 100 litres d'eau), puis à les étaler ensuite sur des planches pour les saupoudrer de poussière de chaux.

La poussière de chaux a pour but de neutraliser l'excès de sulfate de cuivre qui pourrait nuire à la germination.

Ainsi, vous éviterez les blés cariés ou « boutés ».

L'UNION FAIT LA FORCE ET POUR ÊTRE FORTS, PRESENTEZ-NOUS DE NOUVEAUX MEMBRES.

HERNIE

CHUTES DE LA MATRICE
CL. 16 MÉDECINE CHIRURGIE
Déplacements des Organes
PAR LA MÉTHODE
LEROY

M^r Leroy Grâce à votre merveilleuse méthode, vous avez guéri mon enfant âgé de deux ans, atteint d'une grosse hernie. Je vous en remercie beaucoup. Signé : FOURNIER, Les Lauriers, Belligné (L.-I.).

M^r Leroy J'ai eu des deux côtés, j'ai eu recours à votre méthode et vous m'avez permis de publier mon nom afin de rendre service aux hernieux. Signé : GOURIN Pierre, à Châteauneuf en Saint-Marie (L.-I.).

M^r Leroy Je vous écris pour vous remercier de m'avoir guéri par votre merveilleuse méthode et sans m'être arrêté de travailler. Signé : POUPEAU Armand, Chap-Chemins, Bourgneuf-en-Retz.

M^r Leroy Je suis heureux de vous apprendre que la hernie que vous m'avez apportée, et de ma guérison si rapide. Signé : GANTIER Gustave, la Cornillais de Sainte-Marie-sur-Mer.

M^r Leroy J'avais contracté, il y a trois mois, est complètement disparu votre méthode. J'engage sincèrement ceux qui souffrent de cette infirmité à avoir recours à vous. Signé : RETIF François, à la Ridelet, Echay.

M^r Leroy Merci d'avoir guéri mon fils en huit mois, la hernie a complètement disparu. Publiez ma lettre si cela peut vous être agréable. Signé : Mme BOSSIS Henriette, au Pommer, par Legé.

M^r Leroy Atteint de hernie depuis deux ans, j'ai été immédiatement soulagé par votre méthode. Guéri maintenant, je vous en suis reconnaissant. Signé : PENCOUETEAU Louis, à la Vieille, Saint-Joseph.

M^r Leroy Je viens vous remercier pour avoir guéri ma hernie, et je recommande votre méthode à tous ceux qui souffrent. Signé : PIPAUD HENRI, au Pont-Béranger, Saint-Hilaire-de-Chalon.

M^r Leroy Je vous exprime toute ma reconnaissance, car avec votre méthode j'ai été rapidement délivré d'une volumineuse hernie, je vous en remercie de tout cœur. Signé : J.-B. TESSIER, jardinier, rue du Loguay, Nantes.

M^r Leroy Une attestation nouvelle d'un docteur autorisé. Toutes les personnes que je vous ai adressées sont revenues enchantées et immédiatement soulagées grâce à vos soins et à votre loyauté. Je me fais un devoir de vous féliciter de tels résultats. Signé : Docteur SAULT, de la Faculté de Paris.

M^r Leroy Ces lettres, prises au hasard, et publiées sur la demande expresse des intéressés, prouvent de jour en jour, le succès toujours grandissant de la Méthode LEROY.

Allez donc, en toute confiance, voir M^r LEROY, de Nantes, de qui vous entendrez de plus en plus parler et qui est toujours parmi vous. Il vous recevra gentiment à :

NANTES, tous les samedis de 9 h. à 4 h. en son Cabinet, 6, rue du Petit-Eacchou (près la place du Bouffay).
Guérande, lundi 28, Hôtel de France.
Riaillé, mardi 29, Hôtel Thivier.
Ancenis, jeudi 1^{er} octobre, Hôtel des Voyageurs.
Nantes, vendredi 2, Hôtel de Bretagne.
Noyat, lundi 5, Hôtel du Pelican.
Saint-Père-en-Retz, mardi 6, Hôtel du Commerce.
Châteaubriant, mercredi 7, Hôtel de la Gare.
Saint-Pazanne, vendredi 9, Hôtel du Cheval-Blanc.
Paimboeuf, lundi 12, Hôtel de France.
Paimboeuf, mardi 13, Hôtel Saint-Jules.
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, mercredi 14, Hôtel Denis.
Pornic, jeudi 15, Hôtel Continental.
Clisson, vendredi 16, Hôtel de la Gare.
Guérande, lundi 19, Hôtel de France.
Legé, mardi 20, Hôtel du Cheval-Blanc.
Geneston, mercredi 21, Hôtel Pennaud.
Plessé, jeudi 22, Hôtel Bériard.
Vallet, vendredi 23, Hôtel Guindon.
Machecoul, mercredi 28, Hôtel de la Bicyclette.
Saint-Nazaire, vendredi 30, Hôtel de France.

M^r LEROY, Spécialiste herniaire
6, Rue du Petit-Eacchou, Nantes les Dames

Un Engrais combiné nouveau

Les agriculteurs ont entendu parler maintes fois des engrais combinés et en particulier des engrais combinés ; ils savent que les engrais combinés ou combinés vendus par les maisons sérieuses (il y en aura malheureusement toujours d'autres) sont d'un emploi nettement avantageux.

Cela est vrai, notamment pour certains engrais combinés, obtenus par des procédés de fabrication ingénieux. Tel est en particulier le cas du Potazote. L'idée de ce produit est due à M. Georges Claude, nul n'ignore aujourd'hui le nom de cet inventeur. Mais ces dernières expériences sur l'utilisation des différences de température des diverses profondeurs de la mer à la production de l'énergie ont fait peut-être oublier que Georges Claude a découvert le procédé le plus élégant de fabrication de l'ammoniaque synthétique. Et bien peu de personnes se souviennent encore d'une communication faite par ce savant au Congrès de Chimie Industrielle de 1929 ; il y exposait comment en utilisant le procédé de fabrication de la soude à l'ammoniaque, et en remplaçant le chlorure de sodium par la sylvinite (sel de potasse d'Alsace) constitué par un mélange de ce dernier sel et de chlorure de potassium, il com-

plètement satisfaisait son marché ; le titre de la communication de Georges Claude était, en effet, à l'abaissement du prix des engrais chimiques.

Et Georges Claude a réussi ; le produit fabriqué suivant la technique qu'il envisageait à cette époque et nommé depuis « Potazote », est un engrais combiné d'un prix particulièrement avantageux, eu égard à sa composition, 12,50 pour cent d'azote ammoniacal provenant par la presque totalité du chlorure d'ammonium et du sulfate d'ammoniaque pour le reste, et 25 pour cent de potasse soluble dans l'eau provenant du chlorure de potassium.

Mais le bon marché n'est pas la seule qualité que l'on souhaite trouver dans un engrais combiné ; on désire aussi qu'un tel produit donne un bel accroissement de récolte ; à ce dernier point de vue, le Potazote a déjà fait ses preuves dans les diverses régions de la France et sur les cultures les plus variées.

C'est donc une trouvaille qui, sans avoir la même importance que les grandes découvertes de son auteur, porte la marque de son ingéniosité et de son esprit pratique.

— Au diable le roulier !
— Fermez le compteur !
Même l'innocent Maud fut arrachée à son sommeil par l'orgue déclinée à côté d'elle.

— Qu'est-ce qu'il y a ? s'écria-t-elle, effrayée, en sursautant.
Mais, insensible à l'émotion qu'il produisait, Marius des Arcs poursuivait le cours de sa symphonie tonitruante.

À des basses cavernes succédaient des trompettes sautillantes ; des halètements répondaient à des sifflements ; par instants aussi, tous ces bruits nasillards se confondaient en des accords dissonants dont la puissance faisait songer au mistral en furie.

La main agile de Maud Hertsley, le secourant fortement par les cheveux, ramena au silence l'horrible dormeur.

— Aoh ! Monsieur Capoulade, dit-elle... Vous faites le fantôme en dormant... Vous me réveillez... Mettez le silenceux.

Tout le wagon remercia la jeune Américaine.

Mais peut-on empêcher l'Océan de battre la plage ?
Un quart d'heure plus tard, le concert recommença, à un diapason plus déchirant, par suite de la contrainte. Nouveaux hurlements inutiles des voyageurs incommodés, nouvelle intervention efficace de la main de Maud Hertsley dans les cheveux du roulier, et celui-ci, rouvrant les yeux, ferma la bouche.

— Aoh ! lui dit aussitôt la jeune fille, vous êtes terrible quand vous dormez !

Palmarès de nos Comices

(Suite)

Comice de Bouaye

RACE NORMANDE. — Taureaux de 6 mois à un an. — 1^{er} prix, 75 fr., Guilleau, à Beauvoir, Bougenais ; 2^e, 50 fr., Ténac, à Gachetière, Bouaye ; 3^e, 25 fr., Michaud, Saint-Aignan.

Taureaux d'un an et au-dessus, sans dent de remplacement. — 1^{er} prix, 100 fr., Guérin, le Tailles, Saint-Léger ; 2^e, 75 fr., Hubin, la Bormerie, Brains ; 3^e, 50 fr., Cholet, les Landes-Bigot, Bouaye ; 4^e, 25 fr., Robin, la Grand-Noë, Bouaye.

Taureaux au-dessus de 2 ans. — 1^{er} prix, 100 fr., Guilleau, précité ; 2^e, 75 fr., Mainguy, au Petit-Poële, Brains ; 3^e, 50 fr., Huët, la Vigne-de-la-Lande, Saint-Léger.

Genisses de 1 an à 2 ans, sans dent de remplacement. — 1^{er} prix, 60 fr., Hervé Turpin, à Jasson, Brains ; 2^e, 30 fr., Ténac, précité ; 3^e, 20 fr., Hubin, précité ; 4^e, 10 fr., Buord Gustave, la Chasserie, Saint-Léger.

Genisses de 2 ans à 3 ans, n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, 100 fr., Dubrel, la Méville, Bouaye ; 2^e, 75 fr., Hervé Turpin, précité ; 3^e, 50 fr., Ténac, précité ; 4^e, 30 fr., Guilleau, la Marche, Bougenais ; 5^e, 15 fr., Hubin, précité ; 6^e, 10 fr., Prin Charles, la Basse-Lande, Brains.

Vaches de 1 an et au-dessus, ayant plus de 4 ans. — 1^{er} prix, 100 fr., Hervé Turpin, à Jasson, Brains ; 2^e, 30 fr., Ténac, précité ; 3^e, 20 fr., Hubin, précité ; 4^e, 10 fr., Buord Gustave, la Chasserie, Saint-Léger.

Genisses de 2 ans à 3 ans, n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, 100 fr., Dubrel, la Méville, Bouaye ; 2^e, 75 fr., Hervé Turpin, précité ; 3^e, 50 fr., Ténac, précité ; 4^e, 30 fr., Guilleau, la Marche, Bougenais ; 5^e, 15 fr., Hubin, précité ; 6^e, 10 fr., Prin Charles, la Basse-Lande, Brains.

Vaches de 1 an et au-dessus, ayant plus de 4 ans. — 1^{er} prix, 100 fr., Hervé Turpin, à Jasson, Brains ; 2^e, 30 fr., Ténac, précité ; 3^e, 20 fr., Hubin, précité ; 4^e, 10 fr., Buord Gustave, la Chasserie, Saint-Léger.

Genisses de 2 ans à 3 ans, n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, 100 fr., Dubrel, la Méville, Bouaye ; 2^e, 75 fr., Hervé Turpin, précité ; 3^e, 50 fr., Ténac, précité ; 4^e, 30 fr., Guilleau, la Marche, Bougenais ; 5^e, 15 fr., Hubin, précité ; 6^e, 10 fr., Prin Charles, la Basse-Lande, Brains.

Vaches de 1 an et au-dessus, ayant plus de 4 ans. — 1^{er} prix, 100 fr., Hervé Turpin, à Jasson, Brains ; 2^e, 30 fr., Ténac, précité ; 3^e, 20 fr., Hubin, précité ; 4^e, 10 fr., Buord Gustave, la Chasserie, Saint-Léger.

Genisses de 2 ans à 3 ans, n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, 100 fr., Dubrel, la Méville, Bouaye ; 2^e, 75 fr., Hervé Turpin, précité ; 3^e, 50 fr., Ténac, précité ; 4^e, 30 fr., Guilleau, la Marche, Bougenais ; 5^e, 15 fr., Hubin, précité ; 6^e, 10 fr., Prin Charles, la Basse-Lande, Brains.

Vaches de 1 an et au-dessus, ayant plus de 4 ans. — 1^{er} prix, 100 fr., Hervé Turpin, à Jasson, Brains ; 2^e, 30 fr., Ténac, précité ; 3^e, 20 fr., Hubin, précité ; 4^e, 10 fr., Buord Gustave, la Chasserie, Saint-Léger.

Genisses de 2 ans à 3 ans, n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, 100 fr., Dubrel, la Méville, Bouaye ; 2^e, 75 fr., Hervé Turpin, précité ; 3^e, 50 fr., Ténac, précité ; 4^e, 30 fr., Guilleau, la Marche, Bougenais ; 5^e, 15 fr., Hubin, précité ; 6^e, 10 fr., Prin Charles, la Basse-Lande, Brains.

Vaches de 1 an et au-dessus, ayant plus de 4 ans. — 1^{er} prix, 100 fr., Hervé Turpin, à Jasson, Brains ; 2^e, 30 fr., Ténac, précité ; 3^e, 20 fr., Hubin, précité ; 4^e, 10 fr., Buord Gustave, la Chasserie, Saint-Léger.

Genisses de 2 ans à 3 ans, n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, 100 fr., Dubrel, la Méville, Bouaye ; 2^e, 75 fr., Hervé Turpin, précité ; 3^e, 50 fr., Ténac, précité ; 4^e, 30 fr., Guilleau, la Marche, Bougenais ; 5^e, 15 fr., Hubin, précité ; 6^e, 10 fr., Prin Charles, la Basse-Lande, Brains.

Vaches de 1 an et au-dessus, ayant plus de 4 ans. — 1^{er} prix, 100 fr., Hervé Turpin, à Jasson, Brains ; 2^e, 30 fr., Ténac, précité ; 3^e, 20 fr., Hubin, précité ; 4^e, 10 fr., Buord Gustave, la Chasserie, Saint-Léger.

Genisses de 2 ans à 3 ans, n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, 100 fr., Dubrel, la Méville, Bouaye ; 2^e, 75 fr., Hervé Turpin, précité ; 3^e, 50 fr., Ténac, précité ; 4^e, 30 fr., Guilleau, la Marche, Bougenais ; 5^e, 15 fr., Hubin, précité ; 6^e, 10 fr., Prin Charles, la Basse-Lande, Brains.

Vaches de 1 an et au-dessus, ayant plus de 4 ans. — 1^{er} prix, 100 fr., Hervé Turpin, à Jasson, Brains ; 2^e, 30 fr., Ténac, précité ; 3^e, 20 fr., Hubin, précité ; 4^e, 10 fr., Buord Gustave, la Chasserie, Saint-Léger.

Genisses de 2 ans à 3 ans, n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, 100 fr., Dubrel, la Méville, Bouaye ; 2^e, 75 fr., Hervé Turpin, précité ; 3^e, 50 fr., Ténac, précité ; 4^e, 30 fr., Guilleau, la Marche, Bougenais ; 5^e, 15 fr., Hubin, précité ; 6^e, 10 fr., Prin Charles, la Basse-Lande, Brains.

Vaches de 1 an et au-dessus, ayant plus de 4 ans. — 1^{er} prix, 100 fr., Hervé Turpin, à Jasson, Brains ; 2^e, 30 fr., Ténac, précité ; 3^e, 20 fr., Hubin, précité ; 4^e, 10 fr., Buord Gustave, la Chasserie, Saint-Léger.

Genisses de 2 ans à 3 ans, n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, 100 fr., Dubrel, la Méville, Bouaye ; 2^e, 75 fr., Hervé Turpin, précité ; 3^e, 50 fr., Ténac, précité ; 4^e, 30 fr., Guilleau, la Marche, Bougenais ; 5^e, 15 fr., Hubin, précité ; 6^e, 10 fr., Prin Charles, la Basse-Lande, Brains.

Vaches de 1 an et au-dessus, ayant plus de 4 ans. — 1^{er} prix, 100 fr., Hervé Turpin, à Jasson, Brains ; 2^e, 30 fr., Ténac, précité ; 3^e, 20 fr., Hubin, précité ; 4^e, 10 fr., Buord Gustave, la Chasserie, Saint-Léger.

Genisses de 2 ans à 3 ans, n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, 100 fr., Dubrel, la Méville, Bouaye ; 2^e, 75 fr., Hervé Turpin, précité ; 3^e, 50 fr., Ténac, précité ; 4^e, 30 fr., Guilleau, la Marche, Bougenais ; 5^e, 15 fr., Hubin, précité ; 6^e, 10 fr., Prin Charles, la Basse-Lande, Brains.

Vaches de 1 an et au-dessus, ayant plus de 4 ans. — 1^{er} prix, 100 fr., Hervé Turpin, à Jasson, Brains ; 2^e, 30 fr., Ténac, précité ; 3^e, 20 fr., Hubin, précité ; 4^e, 10 fr., Buord Gustave, la Chasserie, Saint-Léger.

Genisses de 2 ans à 3 ans, n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, 100 fr., Dubrel, la Méville, Bouaye ; 2^e, 75 fr., Hervé Turpin, précité ; 3^e, 50 fr., Ténac, précité ; 4^e, 30 fr., Guilleau, la Marche, Bougenais ; 5^e, 15 fr., Hubin, précité ; 6^e, 10 fr., Prin Charles, la Basse-Lande, Brains.

Vaches de 1 an et au-dessus, ayant plus de 4 ans. — 1^{er} prix, 100 fr., Hervé Turpin, à Jasson, Brains ; 2^e, 30 fr., Ténac, précité ; 3^e, 20 fr., Hubin, précité ; 4^e, 10 fr., Buord Gustave, la Chasserie, Saint-Léger.

Genisses de 2 ans à 3 ans, n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, 100 fr., Dubrel, la Méville, Bouaye ; 2^e, 75 fr., Hervé Turpin, précité ; 3^e, 50 fr., Ténac, précité ; 4^e, 30 fr., Guilleau, la Marche, Bougenais ; 5^e, 15 fr., Hubin, précité ; 6^e, 10 fr., Prin Charles, la Basse-Lande, Brains.

Vaches de 1 an et au-dessus, ayant plus de 4 ans. — 1^{er} prix, 100 fr., Hervé Turpin, à Jasson, Brains ; 2^e, 30 fr., Ténac, précité ; 3^e, 20 fr., Hubin, précité ; 4^e, 10 fr., Buord Gustave, la Chasserie, Saint-Léger.

Genisses de 2 ans à 3 ans, n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, 100 fr., Dubrel, la Méville, Bouaye ; 2^e, 75 fr., Hervé Turpin, précité ; 3^e, 50 fr., Ténac, précité ; 4^e, 30 fr., Guilleau, la Marche, Bougenais ; 5^e, 15 fr., Hubin, précité ; 6^e, 10 fr., Prin Charles, la Basse-Lande, Brains.

Vaches de 1 an et au-dessus, ayant plus de 4 ans. — 1^{er} prix, 100 fr., Hervé Turpin, à Jasson, Brains ; 2^e, 30 fr., Ténac, précité ; 3^e, 20 fr., Hubin, précité ; 4^e, 10 fr., Buord Gustave, la Chasserie, Saint-Léger.

Genisses de 2 ans à 3 ans, n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, 100 fr., Dubrel, la Méville, Bouaye ; 2^e, 75 fr., Hervé Turpin, précité ; 3^e, 50 fr., Ténac, précité ; 4^e, 30 fr., Guilleau, la Marche, Bougenais ; 5^e, 15 fr., Hubin, précité ; 6^e, 10 fr., Prin Charles, la Basse-Lande, Brains.

Vaches de 1 an et au-dessus, ayant plus de 4 ans. — 1^{er} prix, 100 fr., Hervé Turpin, à Jasson, Brains ; 2^e, 30 fr., Ténac, précité ; 3^e, 20 fr., Hubin, précité ; 4^e, 10 fr., Buord Gustave, la Chasserie, Saint-Léger.

Genisses de 2 ans à 3 ans, n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement. — 1^{er} prix, 100 fr., Dubrel, la Méville, Bouaye ; 2^e, 75 fr., Hervé Turpin, précité ; 3^e, 50 fr., Ténac, précité ; 4^e, 30 fr., Guilleau, la Marche, Bougenais ; 5^e, 15 fr., Hubin, précité ; 6^e,

Château, précité : 36, 50 fr. M. Pichard, L'Essard, Machecoul : 40 fr. M. Roncin, Le Vennement, Machecoul : 56, 25 fr. M. Pichard, précité : 66, 20 fr. Veuve Egonneau, précité : 76, 15 fr. M. Lery, Saint-Même : 84, 10 fr. M. Rabreau, La Châtellière, Machecoul : 96, 10 fr. de Chevigné, Saint-Même.

Race Nantaise et ses croisements

Tauxaux de moins d'un an. — 1er prix, 100 fr. M. Bili, du Marché-Noir, Saint-Etienne-de-Mer-Morte ; 2e, 60 fr. M. Gilet, du Marché-Noir, Saint-Etienne-de-Mer-Morte ; 3e, 30 fr. M. Bili, précité.

Tauxaux de 1 à 2 ans, sans dents de remplacement. — 1er prix, 100 fr. M. Bili, précité ; 2e, 75 fr. M. Gilet, précité.

Tauxaux de 2 ans avec dents de remplacement. — 1er prix, M. Gilet, précité.

Génisses de moins d'un an. — Néant.

Génisses de 1 à 2 ans sans dents de remplacement. — 1er prix, 60 fr. M. Boisseau, L'Andillé, Saint-Etienne-de-Mer-Morte ; 2e, 40 fr. M. Gilet, précité ; 3e, 20 fr. M. Bili, précité.

Génisses de 2 ans ayant deux dents en bouche. — 1er prix, 80 fr. M. Gri-veau, La Rivière, La Marne.

Vaches de 3 ans et au-dessus. — 1er prix, 80 fr. M. Gilet, précité ; 2e, 60 fr. M. Gilet, précité ; 3e, 50 fr. M. Gilet, précité.

Prize d'ensemble. — 1er prix, médaille d'argent et 75 fr. M. Tournoux, Machecoul ; 2e, médaille de bronze et 50 fr. M. Chateigner, Machecoul ; 3e, 40 fr. M. Michaud, Le Château de la Roche ; 4e, 30 fr. M. Renaud, Le Château de la Roche ; 5e, 20 fr. M. Gilet, précité ; 6e, 15 fr. M. Gilet, précité ; 7e, 10 fr. M. Gilet, précité ; 8e, 5 fr. M. Gilet, précité ; 9e, 2 fr. M. Gilet, précité ; 10e, 1 fr. M. Gilet, précité.

Prize de Championnat. — Mâles. — 1er prix, 100 fr. M. Chateigner, Machecoul.

Femelles. — 1er prix, 100 fr. M. Tournoux, Machecoul.

(Suite des Palmiers dans les prochains Bulletins.)

Blés de Semence

VOIR DERNIER BULLETIN

Foires et Marchés de la Semaine

Dimanche 27 Septembre. — Sion-les-Mines.

Lundi 28. — Guérande, Moisdon, Prinquin, Nozay, Pontchâteau.

Mardi 29. — Guéméné-Penfao, Le Pallet, Riail, Saint-Gildas-des-Bois, Saint-Michel-Chef-Chef, Montoir-de-Bretagne, Paulx.

Mercredi 30. — Assérac, Val-de-Morière, Châteaubriant, Savennay.

Jeudi 1^{er} Octobre. — Cordemais, Ligné, Massérac, La Chapelle-Heulin, Ancenis.

Vendredi 2. — Joné-sur-Erdre, Nort-sur-Erdre, Clisson, Paulx, St-Nazaire.

Samedi 3. — Abbaretz, St-Etienne-de-Montluc.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

56. — A vendre, 1/2 muids, tonnettes-barriques, petites futailles, tous genres. S'adresser à M. Charon-Jaunin, 36, quai Malakoff, Nantes.

167. — A vendre, beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, Viticulteur-Pépiniériste, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

177. — A vendre, barriques, demi-barriques, demi-muids, en très bon état. S'adresser au Syndicat.

178. — A louer pour le 1er novembre 1931, environ 18 hectares, prés, terres, au centre même de la Baule. S'adresser, pour renseignements, à M. Landois, Talmont (Vendée).

179. — A vendre, 2 demi-muids contenant ensemble 23 hectos, fûts ou chène et en bon état. S'adresser à M. Clément, Saint-Lumaine-de-Clisson (Loire-Inf.).

180. — A louer à moitié fruits, ferme, à la Limouzinière. S'adresser au Syndicat.

181. — A vendre : 1° Un tonneau, avec claie, bon état ; 2° Gros camion ; 3° Séllette de travail ; 4° Equipage de voiture. S'adresser à M. Garnier, 9, avenue Chanzy, Nantes.

182. — A vendre, 2 canards Rouen sélectionnés, 30 francs pièce. Un coq Leghorn 8 mois, sélectionné, 30 francs. S'adresser à M. Pelon Florimonde, Aviculture, la Baronnerie, Chéméré.

183. — A vendre, plants de vignes racinés et greffés Muscadet, Gros-Plants, Pinot et Hybrides de Seibel n° 4986-880, cépage à vin blanc, et Seibel n° 4643 et 5455 rouge. Baco rouge n° 1, Noha, Othello et Bertille Seyves 450 et autres. Les acheteurs pourront visiter les pépinières et aussi ses vignobles en rapport d'Hybrides, de Muscadet, Gros Plant et Pinot. S'adresser à M. Meunier Auguste, Viticulteur au Gu-

neau, la Chapelle-Basse-Mer, qui donnera tous renseignements.

DEMANDES

100. — On demande ménage jardinier très au courant de la culture des fleurs et des légumes, bons ga-

giers, participation à la vente, femme occupée aux marchés. S'adresser au Syndicat.

102. — On demande un ménage pour culture maraîchère, de préférence l'homme avec permis de conduire ; bons appointements, avec une maison de deux pièces, électricité. Intitulé de se présenter sans références.

103. — On demande jardinier expérimenté, fleurs, fruits, taille et vignes, demandé Château de la Madeleine, Varades. Ecrire et donner références.

104. — On demande à entrer en relations avec propriétaire de carrières. S'adresser au Syndicat.

105. — On demande pour Tournaisin, un ménage pour tenir petite ferme moitié fruit, près Nantes. Ecrire Harang, 13 bis, rue Arsène-Leloup, Nantes.

COOPERATIVE

Huiles de Table

Extra « Calvé », par 15 litres, 7 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.

Huile comestible

Etablissements H. de la Tuillaye

HUILE D'OLIVE

Par estagnon de 5 litres..... 59 » (logés franco gare).

Par estagnon de 10 litres..... 113 » (logés franco gare).

HUILE « LA DELICATE »

Pour Nantes :

5 90 le litre nu par estagnon de 5 et 10 litres.

5 50 le litre nu, par bidon de 28 litres. Emballages en renton complets.

Pour hors Nantes :

Par estagnon de 5 litres..... 42 » (logés franco gare).

Par estagnon de 10 litres..... 78 » (logés franco gare).

Par bidon de 28 litres. 5 50 le litre. (Nu, départ gare Nantes ; fût à rendre franco.)

Fûts à vin tous genres. Tonnes, cidre, etc. Anc. Etabl. Gicquiau, 1, DOUAIRES.

Autrefois avec les plus ordinaires se perdait son argent en billets de mille francs.

aujourd'hui grâce à l'INCROYABLE BAUDOU

mon vélo est toujours en état de service

LES ECLISOTTES GIRONDE

EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE CYCLES

56. — A vendre, 1/2 muids, tonnettes-barriques, petites futailles, tous genres. S'adresser à M. Charon-Jaunin, 36, quai Malakoff, Nantes.

167. — A vendre, beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, Viticulteur-Pépiniériste, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

177. — A vendre, barriques, demi-barriques, demi-muids, en très bon état. S'adresser au Syndicat.

178. — A louer pour le 1er novembre 1931, environ 18 hectares, prés, terres, au centre même de la Baule. S'adresser, pour renseignements, à M. Landois, Talmont (Vendée).

179. — A vendre, 2 demi-muids contenant ensemble 23 hectos, fûts ou chène et en bon état. S'adresser à M. Clément, Saint-Lumaine-de-Clisson (Loire-Inf.).

180. — A louer à moitié fruits, ferme, à la Limouzinière. S'adresser au Syndicat.

181. — A vendre : 1° Un tonneau, avec claie, bon état ; 2° Gros camion ; 3° Séllette de travail ; 4° Equipage de voiture. S'adresser à M. Garnier, 9, avenue Chanzy, Nantes.

182. — A vendre, 2 canards Rouen sélectionnés, 30 francs pièce. Un coq Leghorn 8 mois, sélectionné, 30 francs. S'adresser à M. Pelon Florimonde, Aviculture, la Baronnerie, Chéméré.

183. — A vendre, plants de vignes racinés et greffés Muscadet, Gros-Plants, Pinot et Hybrides de Seibel n° 4986-880, cépage à vin blanc, et Seibel n° 4643 et 5455 rouge. Baco rouge n° 1, Noha, Othello et Bertille Seyves 450 et autres. Les acheteurs pourront visiter les pépinières et aussi ses vignobles en rapport d'Hybrides, de Muscadet, Gros Plant et Pinot. S'adresser à M. Meunier Auguste, Viticulteur au Gu-

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur..... 200 »

Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.

Savon blanc extra, 72 %..... 300 »

Savon Croix d'Or..... 300 »

Les 100 k. départ Nantes

PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilos, minimum

RIZ et ISSUES

Riz Saigon n° 1, par 100 kilos..... 115 »

issues de riz..... 90 »

Remouillage de fèves..... 78 »

Mais pour volailles..... 90 »

Les 100 kilos logés sur wagons Nantes, Chantenay

« LE TITAN »..... 105 »

Farine alimentaire pour porcs et bovins.

Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

Tourteaux en farine et divers

Arachide et Coprah (au cours)

Sorgho..... 90 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments pour volailles et lapins

Granulé condensé..... 116 »

Remouillage de fèves..... 121 »

Farine de viande..... 176 »

Farine d'os alimentaire..... 88 »

Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour ponduses..... 130 »

Proviens « LAPOX » pour lapins..... 120 »

Farine de Poisson supérieure..... 210 »

— Viande extra..... 185 »

Coquilles huîtres..... 60 »

Sur wagon départ Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélassée..... 86 »

Son mélassée Say, 50 %..... 103 »

Paille mélassée Say, 50 %..... 72 »

Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Port-d'Ardes.

Proviens

Infaisible pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs.

15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE

Proviens « Sucraff » N° 1..... 75 »

— « Sucraff » N° 2..... 72 »

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélassée..... 95 »

Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (suc-cédané, avoine tourteaux)..... 103 »

ALIMENTATION DES PORCS

« Optima » : p^r engraissement des porcs 109 »

pour p^rcelets et truies..... 160 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION DES BOEUFs ET VACHES

« Optima » : p^r engraissement d. boeufs 120 »

p^r engraissement d. veaux (le sac de 5 k.)..... 15 50

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Durant le cours de la semaine dernière, notre COOPERATIVE a bavé les blés entre :

150 à 153

suivant qualité et poids spécifique, départ gare, grands réservoirs.

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :

Nantes, le 24 septembre.

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos reversibles..... 152 à 153

Blé sans ail, base 73 kilos reversibles..... 154

Blé sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 88

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 78

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 71

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70

Blé mouliné sans ail, base 73 kilos nouvelles récoltes..... 70